

Aurillac le 25 mars 1919.



Monsieur le Préfet du Cantal,

J'ai l'honneur, Monsieur le Préfet du Cantal, aujourd'hui démobilisé, de vous adresser, ainsi qu'au nom de ma femme Marie Borge, une demande de passeports pour me rendre à Vevey (Cand. Suisse) afin d'y reprendre la situation que les obligations militaires pendant la guerre m'ont obligé à quitter.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Jean Borge
18 Avenue Gambetta.
Aurillac.

Vu à la 2^e D.

*Les pass. opposés
le 25 mars par M. le
Préfet*

*Passeports signés
le 25 mars par M. le
Préfet*

